

DÉLIBÉRATION N° 2026/002

Extrait du registre des délibérations du
Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne

Conseil d'Administration du	6 février 2026	à Chasseneuil du Poitou
-----------------------------	----------------	-------------------------

N° identifiant	2026/002	Titre	Rapport des Orientations Budgétaires 2026
----------------	----------	-------	--

Date de la convocation	30 janvier 2026
------------------------	-----------------

Président de séance	M. Edouard RENAUD
Secrétaire de séance	Mme Annette SAVIN

Membres en exercice	27
Quorum	14

Présents	16	M. RENAUD Edouard, Mme SAVIN Annette - M. BAILLY Eric - Mme COLAS Josette Mme DESJARDINS Nathalie – Mme GOURDEAU Evelyne – Mme JEAN Gisèle - M. MARCHADIER Rémy – M. PEROCHON Gérard – M. SAVARD Bernard – M. MADEJ Jean-Luc – M. GUILLON Alain – Mme BARRAUD Sandrine – Mme BERTAUD Rose-Marie – M. FOURCAUD Jean-Louis – M. BEAUJANEAU Gilbert
----------	----	--

Pouvoirs	8	<u>Mandants</u> Mme GUITTET Pascale Mme GUERIN Fabienne Mme WASZAK Reine-Marie Mme FILLATRE Bénédicte Mme MARQUES-NAULEAU Nathalie M. DAZAS Joël M. ALLOUCH Stéphane Mme TEXEDRE Roselyne	<u>Mandataires</u> M. RENAUD Edouard Mme SAVIN Annette Mme JEAN Gisèle Mme COLAS Josette M. PEROCHON Gérard Mme GOURDEAU Evelyne M. MADEJ Jean-Luc M. SAVARD Bernard
----------	---	---	--

Absents	2	Mme GODET Martine, Mme RABUSSIER Laurence
---------	---	---

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

Représentée par	1	Mme GARDA-FLIP Nelly représentée par M. DAOUT Michel
-----------------	---	--

Observations	Assistaient également : Mme JADAUD-PRESSAT Isabelle, Directrice Générale du Centre de gestion, M. REVUELTA Vincent, Directeur Général Adjoint du Centre de gestion, M. PELTIER Christophe, Conseiller aux Décideurs Locaux
--------------	--

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026



RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

SOMMAIRE

1ERE PARTIE : UN BUDGET 2026 QUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE INCERTAIN ET DEGRADE

A – UN CONTEXTE INTERNATIONAL INCERTAIN

B – UN CONTEXTE NATIONAL : BUDGETAIRE, POLITIQUE ET SOCIOLOGIQUE DEGRADE

2EME PARTIE : ELEMENTS DE RETROSPECTIVE BUDGETAIRE ET GRANDES TENDANCES DE REALISATION DU BUDGET 2024

A - Eléments budgétaires rétrospectifs depuis 2018

- ✓ A – 1 - En fonctionnement
- ✓ A – 2 - En investissement
- ✓ A – 3 - La dette

B – Grandes tendances de réalisation du budget 2025

- ✓ B – 1 - En fonctionnement
- ✓ B – 2 - En investissement

C – Analyse de la situation financière du CDG 86

3^{EME} PARTIE : LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

A - Analyse de la situation financière du CDG86

B - Les éléments budgétaires à prendre en compte pour le budget 2026

B – 1 – Evolution des principales dépenses et recettes de fonctionnement

B – 2 – Evolution des principales recettes de fonctionnement

B – 3 – Les éléments d'investissement pour 2026

C - Les ressources humaines du CDG 86

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales applicables aux établissements publics administratifs, le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne (CDG 86) présente son Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2026.

La présentation de ce rapport et le débat constituent un temps essentiel de réflexion stratégique, permettant aux administrateurs de se prononcer sur les priorités budgétaires, les équilibres financiers et les perspectives pluriannuelles du CDG 86, dans un contexte institutionnel et financier marqué par de grandes incertitudes et de fortes contraintes.

Au 1^{er} janvier 2026, le centre de gestion de la Vienne compte :

- ✓ 346 collectivités et établissements publics affiliés (dont 263 communes et 83 établissements publics)
- ✓ 7 collectivités locales et établissements publics non affiliés qui font appel aux services et prestations proposés par le CDG 86

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

PREMIERE PARTIE
UN BUDGET 2026 QUI S'INSCRIT
DANS UN CONTEXTE INCERTAIN ET DEGRADE

A – UN CONTEXTE ECONOMIQUE ET POLITIQUE INTERNATIONAL INCERTAIN

Après le rebond marqué de l'activité en 2021 et 2022, la croissance mondiale a progressivement ralenti sous l'effet du resserrement monétaire et du maintien de prix énergétiques élevés.

Les prévisions de l'OCDE et du FMI confirment cette tendance : la croissance mondiale, qui s'élevait à 3,3 % en 2024, devrait ralentir à 2,9 % en 2025 et 2026, un niveau inférieur à la moyenne observée avant la crise sanitaire.

Toutefois, hors zone euro, les États-Unis voient leur croissance bien supérieure aux attentes, et la Chine et l'Inde demeurent des moteurs, bien que la croissance chinoise s'essouffle (4,3 % attendus en 2026, contre 5,4 % en 2023).

À ces fragilités conjoncturelles s'ajoute une instabilité accrue des échanges internationaux. La hausse des tarifs douaniers et les tensions commerciales pèsent sur le commerce mondial : l'Organisation Mondiale du Commerce n'anticipe qu'une croissance des échanges de 0,9 % en 2025, avant un léger rebond à 1,8 % en 2026.

Dans la zone euro, les trajectoires sont contrastées : l'Allemagne reste pénalisée par la hausse des coûts de l'énergie et par les tensions industrielles, tandis que l'Espagne bénéficie encore du dynamisme de son secteur touristique et de l'apport des fonds européens.

Au-delà des éléments économiques, le nombre de conflits armés est à son plus haut dans le monde en 2025.

La fin de l'année 2025 a montré une conjonction de situations instables, auxquelles s'ajoute des attitudes et des prises de posture qui font preuve d'impérialisme. Dans toutes les zones géographiques de la planète, on constate des *situations à la fois chaotiques, instables et de mauvais augure*.

B – UN CONTEXTE NATIONAL : BUDGETAIRE, POLITIQUE ET SOCIOLOGIQUE DEGRADE

L'élaboration du budget 2026 s'inscrit dans un environnement national caractérisé par :

- **UNE SITUATION POLITIQUE INSTABLE** ;
- **UNE CROISSANCE ECONOMIQUE FAIBLE MAIS RESILIENTE** : selon la Banque de France, elle pourrait avoisiner + 1 % en 2026 ;

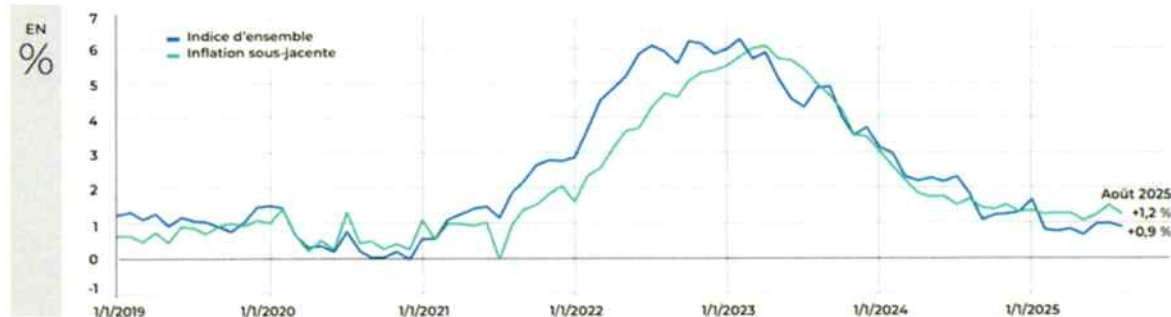
AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

- **UNE INFLATION FAIBLE MAIS ENCORE SENSIBLE SUR CERTAINES CHARGES =**
+ 0,9 % sur un an en décembre 2025, un chiffre très inférieur à celui observé en zone euro en raison de la baisse des prix de l'électricité en février dernier ;

Inflation mesurée sur un an

© La Banque Postale

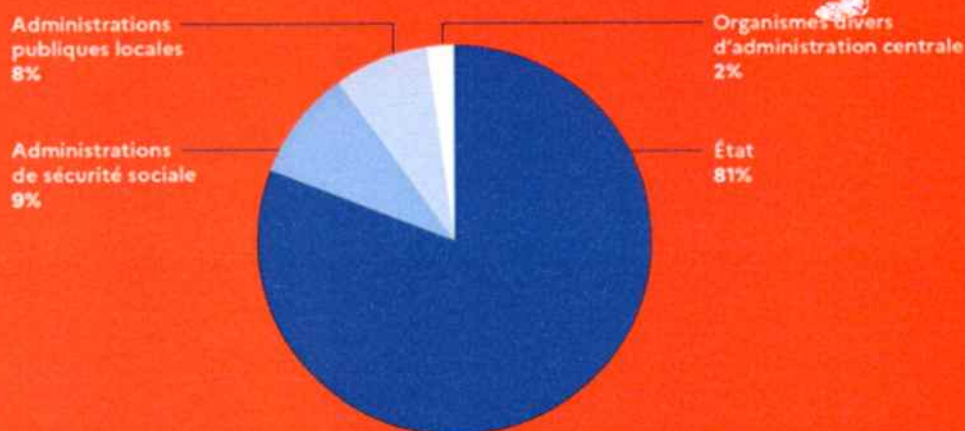


Source : LSEG Datastream

- **UNE DETTE ET UN DEFICIT PUBLIC DEGRADES : UNE CONTRAINTE ACCRUE SUR LES FINANCES PUBLIQUES**

À la fin du deuxième trimestre 2025, la dette publique s'établit à 3 416,3 milliards d'euros, soit 115,6 % du PIB.

DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AU SENS DE MAASTRICHT PAR SOUS-SECTEUR EN 2023



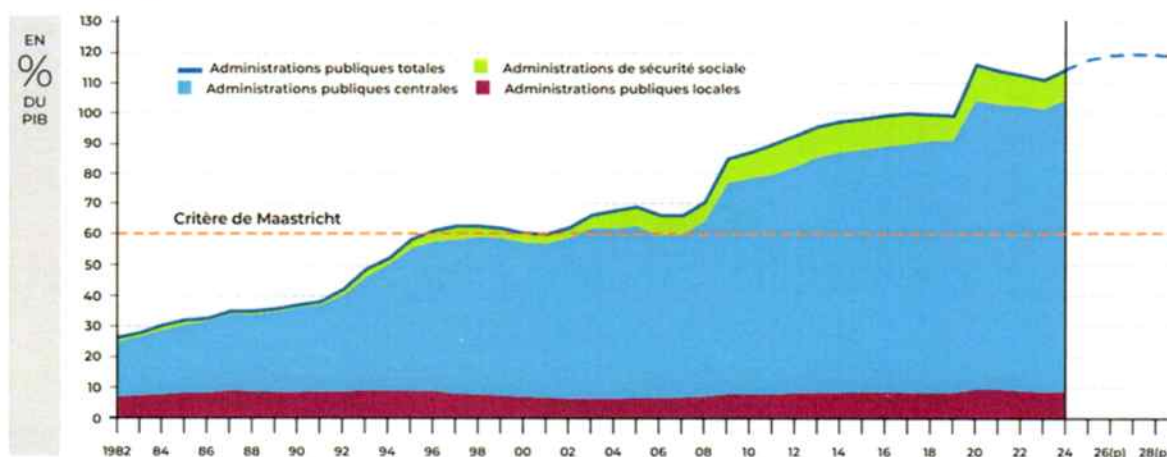
© Ministères économiques et financiers - source INSEE

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

La dette des administrations publiques

© La Banque Postale



Source : Insee (Comptes nationaux Base 2020) jusqu'en 2024 puis prévisions du Gouvernement (avril 2025)

A noter que les administrations publiques centrales portent l'essentiel du déficit public. Leur besoin de financement s'élève en 2024 à 154,1 milliards d'euros après 153,7 milliards d'euros en 2023.

On note toutefois que si la dette de l'Etat progresse, la dette des collectivités en pourcentage du PIB reste stable depuis les lois de décentralisation de 1982-1983. Le niveau d'endettement du secteur public local s'est toujours situé à un niveau proche de 10 % alors que l'Etat dépasse depuis la crise sanitaire de 2020 les 90 %.

La loi de finances de fin de gestion confirme la prévision d'un déficit public à 5,4% du produit intérieur brut (PIB) en 2025 (contre 5,8% en 2024) et d'un ratio d'endettement à 116% du PIB.

Sur ce point, le PLF 2026 prévoit que pour 2026 le déficit public s'établirait à 5% du PIB.

Le PLF 2026 se fonde donc sur les hypothèses suivantes :

- Croissance : entre +0,7% et +1,0%
- Inflation : entre +1,1% et +1,3%
- Déficit public : 5% du PIB
- Dette publique : entre 115,9% du PIB et 117,9% du PIB

Dans ce contexte, les collectivités locales seront, une nouvelle fois, inévitablement associées au redressement des comptes publics

Dans le PLF 2026, l'effort demandé aux collectivités locales interviendra alors que la situation financière et budgétaire du bloc territorial a toujours été particulièrement saine, dans la plupart des cas, illustrant la gestion responsable des élus locaux.

La Banque postale a publié fin septembre sa traditionnelle note de conjoncture sur la situation financière des collectivités locales.

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

L'encours de la dette des collectivités locales est de 212.7 milliards d'euros et l'épargne brute se situe à 41.9 milliards d'euros à l'issue de l'exercice 2024.

La capacité de désendettement, toutes collectivités locales confondues, est donc de 5.1 années soit en deçà du seuil d'alerte fixé à 12 ans.

On peut toutefois observer une hétérogénéité entre collectivités avec notamment les départements dont la situation est dégradée par les deux années 2023 et 2024 de forte baisse des droits de mutations.

Le rapport de la banque postale indique « qu'en 2024, les collectivités locales ont confirmé la croissance continue de l'investissement observée depuis 2021 (...). Ces niveaux historiques ont été financés à 29 % par une épargne nette en repli, conséquence d'un effet de ciseaux particulièrement marqué.

Les recettes cumulées ralentissent du fait de la baisse des dotations et des recettes fiscales. Le financement a été complété par un important recours à l'emprunt qui a représenté 34 % du financement des investissements. Le prélèvement sur la trésorerie a également été soutenu à hauteur de 3 milliards d'euros ».

Ce rapport indique encore « qu'en 2025 l'investissement poursuivra sa hausse de fin de mandat au sein du bloc communal, les départements et les régions diminuant leurs efforts compte tenu de leurs contraintes financières. L'épargne nette financera 29 % de l'investissement et sera en légère hausse, (...) sous l'effet de la reprise des droits de mutation et de la maîtrise des charges à caractère général. Les recettes fiscales seront pour la première année ponctionnées au titre du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales (DILICO). Le besoin de financement restera à un niveau important et sera comblé par un recours à l'emprunt encore fort ».

Malgré la ponction de 1 milliard d'euros de l'Etat sur les ressources des collectivités locales (DILICO qui concerne 1 924 communes, 50 départements, 12 régions et 141 EPCI prélevés) et la hausse de 3 points du taux de contribution employeur à la CNRACL, l'épargne nette des collectivités en 2025 serait stable.

Toutefois la capacité de désendettement des collectivités passerait de 5.1 années à 5.3 années conséquence d'un important recours à l'emprunt pour financer une politique d'investissement dynamique portée par les communes.

C'est le traditionnel cycle électoral communal lors duquel on observe des pics d'investissements dans la seconde partie du mandat.

• UNE EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE EN CHUTE ET DISPARATE

L'Insee a publié en décembre 2025 les données de population 2023.

Eléments très importants pour la gestion publique locale, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Les principaux constats sont les suivants :

→ **Une chute du nombre des naissances**

Au 1er janvier 2023, la population officielle de la France (hors Mayotte) s'élève à 68.094.000 habitants.

Depuis 2017, elle a augmenté en moyenne de 0,39% par an, soit un rythme identique à celui de la période 2012-2017.

Mais les facteurs de ces évolutions sont différents selon les périodes étudiées.

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

Sur les dernières années, la croissance démographique a été majoritairement tirée par le **solde migratoire** (+0,24% en moyenne annuelle), alors que sur la période précédente, le **solde naturel** était prépondérant (+0,34%).

Entre 2017 et 2023, les littoraux atlantique et méditerranéen, de même que certaines métropoles régionales (Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes) ont connu des hausses de population nettement plus fortes que l'ensemble de la France.

Ces résultats tranchent avec les baisses de population enregistrées par "une large diagonale allant du Nord-Est au Sud-Ouest".

→ **Un solde naturel au plus bas depuis 80 ans**

Le solde naturel français n'a jamais été aussi faible : en 2024, on ne compte plus que 0,2 naissance de plus que de décès pour mille habitants.

Cette situation inédite depuis la guerre s'explique par une baisse continue du nombre de naissances, estimé à 661 000 en 2024 contre 833 000 en 2010.

L'indice conjoncturel de fécondité s'établit à 1,62 enfant par femme, en recul de 0,04 point par rapport à 2023. La diminution touche particulièrement les âges de fécondité traditionnellement les plus élevés (25-34 ans) et concerne tous les types de territoires.

→ **Une progression plus rapide de la France des villes : des contrastes territoriaux marqués** : "Le différentiel de croissance entre l'urbain et le rural s'accroît", constate l'Insee.

Ainsi, au cours des années 2017-2023, la hausse de la population a été 2,3 fois plus élevée dans l'urbain que dans le rural : +0,48% contre +0,21% en moyenne annuelle. Elle avait été 1,3 fois plus importante entre 2012 et 2017 : +0,42% par an dans l'urbain contre +0,33% dans le rural.

Au 1er janvier 2025, la France comptait 68,6 millions d'habitants, soit 169 000 de plus qu'un an auparavant.

La croissance démographique française tient presque essentiellement à un solde migratoire positif, estimé à 152 000 personnes en 2024.

Cette évolution est particulièrement marquée dans les espaces ruraux.

En revanche, les espaces urbains bénéficient encore d'un solde naturel positif grâce à un nombre de naissances supérieur au nombre de décès.

Les flux migratoires internes au territoire national traduisent par ailleurs une mobilité croissante vers les petites villes et les communes rurales périurbaines.

Les espaces ruraux, où habite un tiers de la population, affichent un solde naturel négatif depuis 2015, du fait d'une composition par âges plus propice aux décès qu'aux naissances. Pourtant, les femmes y mettent au monde plus d'enfants en moyenne que celles habitant en ville à âge équivalent.

La croissance démographique des espaces ruraux est uniquement attribuable à l'arrivée de nouveaux habitants.

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

Les espaces urbains, qui concentrent les deux tiers de la population, bénéficient encore d'un solde naturel positif grâce à l'excès de naissances sur les décès. Toutefois, l'attractivité relative des grandes villes reste moindre que celle des communes rurales touristiques, des bourgs et des communes rurales périurbaines, une tendance portée principalement par les jeunes familles et les retraités.

La fécondité des jeunes urbains déménageant vers un espace moins densément peuplé est plus élevée que chez les personnes sédentaires.

Inversement, les jeunes ruraux partant vivre en ville ont en moyenne moins d'enfants que les autres.

→ La migration, principal moteur de la croissance démographique

Avec un solde migratoire estimé à 152 000 personnes en 2024, les flux migratoires constituent désormais le principal moteur de la croissance démographique.

En 2024, 343 000 premiers titres de séjour ont été délivrés, principalement à des étudiants (32 %) et pour rapprochement familial (26 %).

Les titres pour motifs humanitaires ont bénéficié à 54 514 personnes, retrouvant leur niveau de 2019.

Plus de la moitié de ces nouveaux arrivants (55 %) s'installent dans les départements urbains densément peuplés, contre seulement 15 % dans les départements ruraux.

→ L'espérance de vie progresse faiblement

La reprise des progrès de l'espérance de vie à la naissance s'est confirmée en 2024 avec des durées de vie moyennes atteignant 80,0 ans pour les hommes et 85,6 ans pour les femmes, mais les gains restent faibles après la reprise post-Covid (+0,1 an par rapport à 2023).

Au sein de la France hexagonale, des écarts importants subsistent selon les territoires : les départements urbains disposent d'un avantage d'environ 2 ans par rapport aux départements ruraux.

Cette position défavorable des zones rurales est relativement récente, car celles-ci ont bénéficié d'une espérance de vie plus élevée jusqu'au milieu des années 1990.

Projections de population de 2021 à 2121. Scénario central

Année	Population au 1er janvier (en milliers)	Proportion en %				
		0-19 ans	20-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans ou plus
2021	67 407	23,9	55,4	11,2	8,1	3,4
2030	68 554	22,4	53,7	11,4	8,8	3,7
2040	69 225	21,2	52,4	11,6	9,4	5,5
2050	69 206	21,5	51,2	10,9	9,9	6,4
2060	68 676	21,0	50,9	11,0	9,7	7,4
2070	68 104	20,2	50,9	11,1	10,0	7,8
2080	67 767	20,1	49,3	12,0	10,2	8,5
2090	67 321	20,0	48,6	11,1	11,1	9,2
2100	66 619	19,5	48,5	11,0	10,5	10,6
2110	65 736	19,4	47,9	11,5	10,5	10,8
2120	65 015	19,3	47,2	11,3	11,0	11,2
2121	64 950	19,3	47,1	11,2	11,1	11,3

Champ : France entière

Source : Insee, estimations de population jusqu'en 2021 et projections de population 2021-2070 à partir de 2022 selon le scénario central. Résultats détaillés des projections de population pour la France - Trente scénarios prolongés jusqu'en 2121, Projections de population

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

ZOOM SUR LES DONNEES DEMOGRAPHIQUES DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE

POPREF T2 - Population municipale entre 1968 et 2023

Année	Population
1968	340 256
1975	357 366
1982	371 428
1990	380 005
1999	399 024
2007	421 891
2012	430 018
2017	436 876
2023	438 897

Sources : Insee, RP1968 à RP2023 en géographie au 01/01/2025.

POPULATION DE LA VIENNE ET SON EVOLUTION

Population	Département	Région	France hors Mayotte
Population de référence 2023	438 897	6 150 451	68 094 280
Variation annuelle moyenne 2017-2023			
en nombre d'habitants	337	32 246	261 657
en %	0,1	0,5	0,4
dû au solde naturel	-0,1	-0,2	0,1
dû au solde migratoire apparent	0,2	0,8	0,2
Population 2017	436 876	5 956 978	66 524 339
Variation annuelle moyenne 2012-2017			
en nombre d'habitants	1 372	29 677	256 620
en %	0,3	0,5	0,4
dû au solde naturel	0,1	-0,1	0,3
dû au solde migratoire apparent	0,2	0,6	0,0

Lecture : entre 2017 et 2023, la population de la France hors Mayotte a augmenté en moyenne de 0,4 % par an (0,4 % entre 2012 et 2017), soit de 261 657 habitants par an en moyenne (256 620 entre 2012 et 2017).

Source : Insee, recensements de la population 2012, 2017 et 2023, état civil.

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

Communes	Population	Taux de croissance	
	de référence 2023	annuel moyen (en %) 2017-2023	2012-2017
Les plus peuplées			
Poitiers	89 916	0,3	0,1
Châtelleraut	31 003	-0,4	0,2
Buxerolles	10 289	0,4	0,1
Jaunay-Marigny	7 528	0,0	1,1
Saint-Benoît	7 375	0,3	0,4
En plus forte croissance*			
Mignaloux-Beauvoir	5 229	2,2	2,7
Sèvres-Anxaumont	2 394	1,6	1,9
Roches-Prémarie-Andillé	2 191	1,4	1,3
Saint-Julien-l'Ars	2 880	1,3	1,7
Nouaillé-Maupertuis	2 975	1,3	0,0
En plus forte décroissance*			
Civray	2 522	-0,9	-1,7
Beaumont Saint-Cyr	2 908	-0,7	0,7
Dissay	3 101	-0,7	0,6
Lusignan	2 544	-0,7	0,1
Thuré	2 765	-0,7	0,0

* parmi les communes de 2 000 habitants ou plus

Source : Insee, recensements de la population 2012, 2017 et 2023.

POPULATION DES CANTONS DE LA VIENNE ET SON EVOLUTION

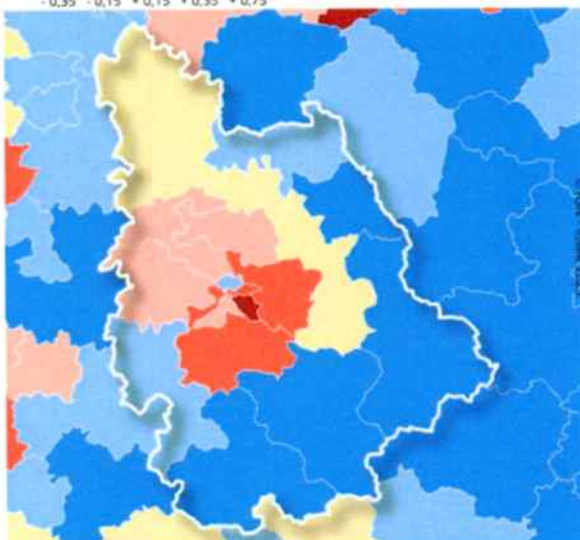
Cantons	Population de référence 2023	Taux de croissance annuel moyen 2017-2023 (en %)
Les plus peuplés		
Poitiers-3	27 290	0,5
Vivonne	27 194	0,4
Loudun	26 567	0,0
Poitiers-2	26 493	-0,2
Migné-Auxances	25 600	0,2
En plus forte croissance		
Poitiers-4	22 040	1,0
Poitiers-1	24 359	0,7
Chasseneuil-du-Poitou	23 381	0,6
Poitiers-3	27 290	0,5
Vivonne	27 194	0,4
En plus forte décroissance		
Châtelleraut-3	20 994	-0,8
Civray	17 885	-0,5
Montmorillon	17 503	-0,4
Lussac-les-Châteaux	18 325	-0,4
Châtelleraut-2	25 002	-0,3

Source : Insee, recensements de la population 2017 et 2023.

Vienne

Taux de croissance annuel moyen de la population 2017-2023 en %

- 0,35 - 0,15 + 0,15 + 0,35 + 0,75



Source : Insee, recensements de la population 2017 et 2023.

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

POPULATION DES EPCI DE LA VIENNE ET SON EVOLUTION

Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Population 2023

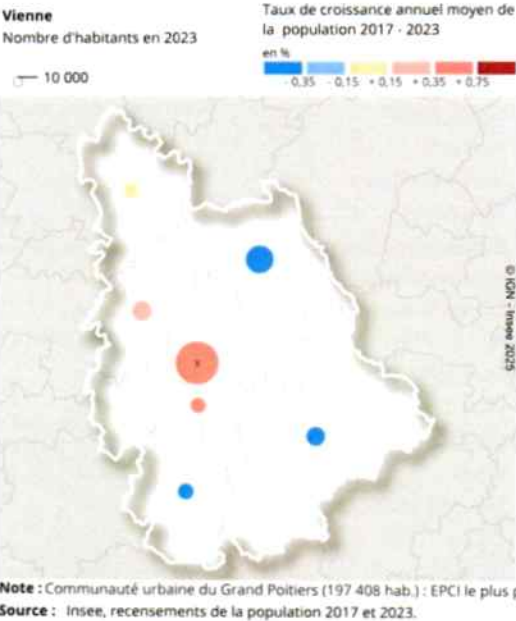
Taux de croissance annuel moyen (en %) 2017-2023 2012-2017

Les plus peuplés			
CU du Grand Poitiers	197 408	0,4	0,5
CA Grand Châtelleraut	82 711	-0,4	0,0
CC du Haut-Poitou	42 030	0,2	0,6
CC Vienne et Gartempe	38 570	-0,4	-0,2
CC des Vallées du Clain	27 194	0,4	1,2
En plus forte croissance			
CC des Vallées du Clain	27 194	0,4	1,2
CU du Grand Poitiers	197 408	0,4	0,5
CC du Haut-Poitou	42 030	0,2	0,6

En plus forte décroissance			
CC du Civraisien en Poitou	26 641	-0,5	-0,1
CC Vienne et Gartempe	38 570	-0,4	-0,2
CA Grand Châtelleraut	82 711	-0,4	0,0
CC du Pays Loudunais	24 343	-0,1	0,1

Champ : EPCI dont la commune la plus peuplée est dans le département.

Source : Insee, recensements de la population 2012, 2017 et 2023.



AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

En conclusion, le début de mandat communal en 2026 sera atypique, dans un contexte plus que jamais instable.

L'année 2026 aurait pu être une année s'inscrivant dans un cycle électoral classique :

- des investissements en berne en attendant la définition des nouveaux programmes par les équipes municipales et intercommunales nouvellement élues ;
- un léger regain de la fiscalité avec une hausse de taux pour redonner des marges de manœuvre ;
- une amélioration du besoin de financement et une reconstitution de la trésorerie en conséquence de dépenses moindres pour faire face au mandat qui s'ouvre.

Mais, la participation des collectivités locales au redressement des comptes publics nationaux, les difficultés budgétaires des financeurs départementaux et régionaux et la forte incertitude politique rebattent les cartes.

S'il semble acquis que les investissements diminueront en 2026, quel sera l'impact de l'effort demandé au monde local ?

Selon quelles modalités, quand et à quelle hauteur les collectivités locales pourront-elles lancer les projets ambitieux qu'appellent les exigences de la transition écologique ou l'état du patrimoine ?

L'effort attendu de la part des collectivités territoriales sera fixé à plusieurs milliards d'euros en 2026, hors hausse du taux de cotisation de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) de 3 points pendant quatre ans, décidée en 2025 (dont le coût est estimé à 1,2 milliard d'euros en 2026).

À ce jour, seule cette dernière est assurée de demeurer et pèsera sur la masse salariale locale.

Pour les autres mesures, ne restent que des interrogations : la participation des collectivités passera-t-elle par une contrainte directe sur leurs dépenses - comme pour les contrats dits « de Cahors » - ou sur leurs recettes comme c'était le cas dans les mesures afférentes aux 5,3 milliards d'euros d'économies annoncées à l'été ?

Le « dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités » (DILICO) instauré en 2025 sera-t-il reconduit ?

La question de l'évolution des dotations est également posée.

A l'heure où ce rapport est écrit, le Projet de Loi de finances n'est pas voté et toutes les incertitudes demeurent.

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

DEUXIEME PARTIE

ELEMENTS DE RETROSPECTIVE BUDGETAIRE ET GRANDES TENDANCES DE REALISATION DU BUDGET 2025

A – ELEMENTS BUDGETAIRES RETROSPECTIFS DEPUIS 2018

A – 1 -LE FONCTIONNEMENT

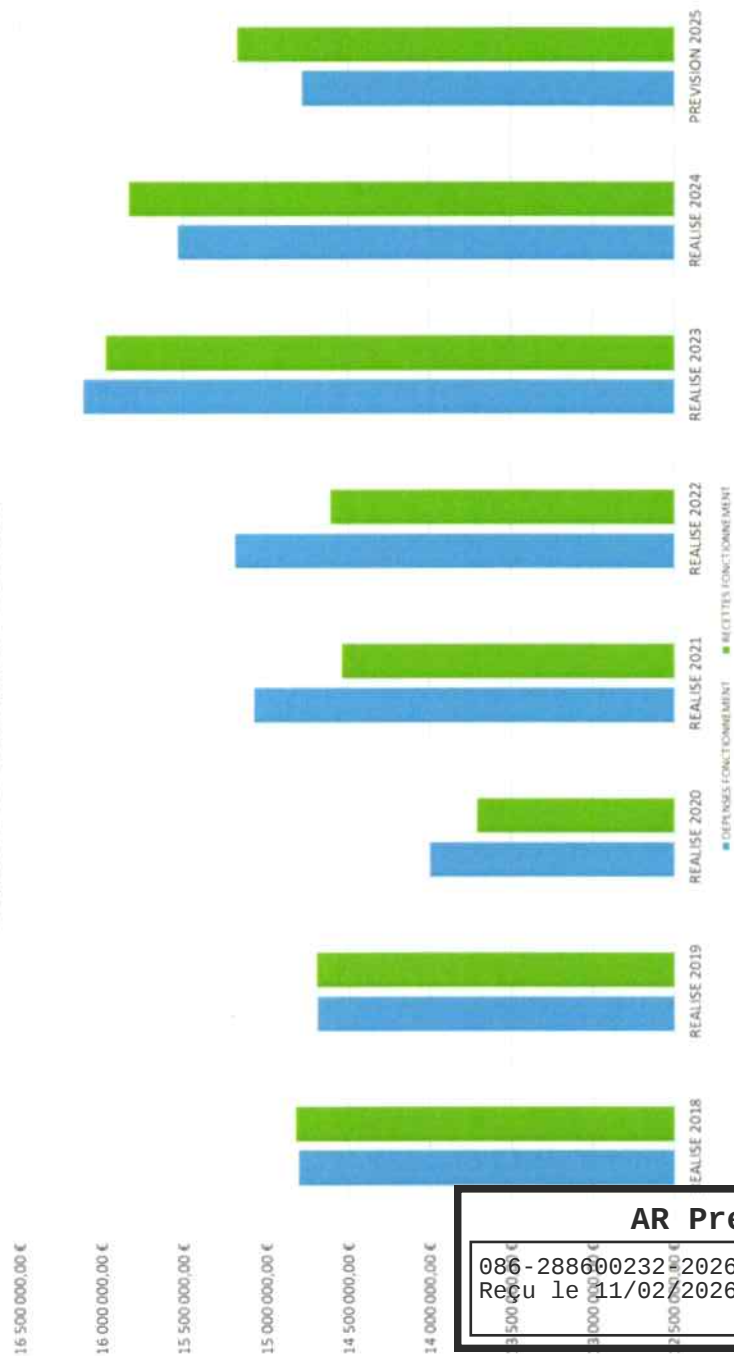
DEPENSES	REALISE 2018	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	VOTÉ 2025	PREVISION DE REALISATION 2025
011 - Charges à caractère général	664 138,17 €	745 122 €	561 232 €	754 609 €	754 529 €	706 268 €	683 408 €	719 750 €	646 515 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	13 597 231,69 €	13 420 511 €	12 880 328 €	13 743 178 €	13 770 131 €	14 397 683 €	14 072 067 €	14 468 150 €	13 359 404 €
Dont MS des agents du CDG 86	1 370 746,00 €	1 486 916 €	1 835 309 €	2 191 516 €	2 180 021 €	2 395 435 €	2 321 389 €	2 416 360 €	2 438 433 €
Dont MS service intérim du CDG 86	12 226 485,69 €	11 933 595 €	11 045 019 €	11 551 662 €	11 590 110 €	12 002 248 €	11 750 678 €	12 049 790 €	10 920 971 €
65 - Autres charges de gestion courante	418 196,27 €	435 120 €	454 617 €	413 160 €	449 408 €	499 186 €	553 671 €	3 143 421 €	547 830 €
66 - Charges financières	14 722,50 €	13 943 €	13 163 €	12 383 €	11 603 €	10 823 €	10 043 €	9 300 €	9 263 €
67 - Charges exceptionnelles	5 292,02 €	8 803 €	4 205 €	9 526 €	10 981 €	264 822 €	6 285 €	15 000 €	13 755 €
Total dépenses réelles	14 699 580,65 €	14 623 498 €	13 913 544 €	14 932 857 €	14 996 652 €	15 878 782 €	15 325 474 €	18 354 621 €	14 576 767 €
Total dépenses d'ordre	110 939,13 €	70 239 €	82 212 €	142 928 €	190 119 €	232 226 €	209 149 €	204 523 €	205 823 €
Total dépenses de fonctionnement	14 810 519,78 €	14 693 738 €	13 995 757 €	15 075 785 €	15 186 770 €	16 111 007 €	15 534 622 €	18 559 144 €	14 782 590 €

RECETTES (hors excédent)	REALISE 2018	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	PREVISION DE REALISATION
70 - Produits des services, domaine et ventes	14 523 191,64 €	14 282 212,02 €	13 520 363,49 €	14 208 992,27 €	14 274 188,89 €	15 251 839,41 €	15 405 222,27 €	14 624 806,30 €
Dont intérim territorial	12 367 515,00 €	12 031 176,00 €	11 308 689,00 €	11 834 697,00 €	11 920 680,00 €	12 352 166,00 €	12 128 646,00 €	11 312 335,65 €
74 - Dotations, subventions et participations	257 731,63 €	357 446,60 €	105 516,17 €	187 265,34 €	85 437,40 €	227 569,30 €	151 597,58 €	278 006,06 €
75 - Autres produits de gestion courante	23 468,80 €	26 470,31 €	47 946,31 €	69 188,95 €	51 544,61 €	248 785,56 €	73 350,57 €	78 865,04 €
77 - Produits exceptionnels	8 825,24 €	5 229,25 €	1 845,09 €	11 564,07 €	5 281,17 €	1 928,50 €	6 460,26 €	1 745 63 €
013 - Atténuations de charges	16 176,52 €	26 283,06 €	30 549,60 €	64 381,17 €	192 054,55 €	230 748,53 €	191 102,60 €	188 045 63 €
Total recettes réelles	14 829 393,83 €	14 697 641,24 €	13 706 220,66 €	14 541 391,80 €	14 608 506,62 €	15 960 871,30 €	15 827 733,28 €	15 171 468,66 €
Recettes d'ordre						12 250,00 €	1 750,00 €	1 750 00 €
Total de recettes de fonctionnement	14 829 393,83 €	14 697 641,24 €	13 706 220,66 €	14 541 391,80 €	14 608 506,62 €	15 973 121,30 €	15 829 483,28 €	15 173 218,66 €

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

EVOLUTION DU FONCTIONNEMENTY DEPUIS 2018



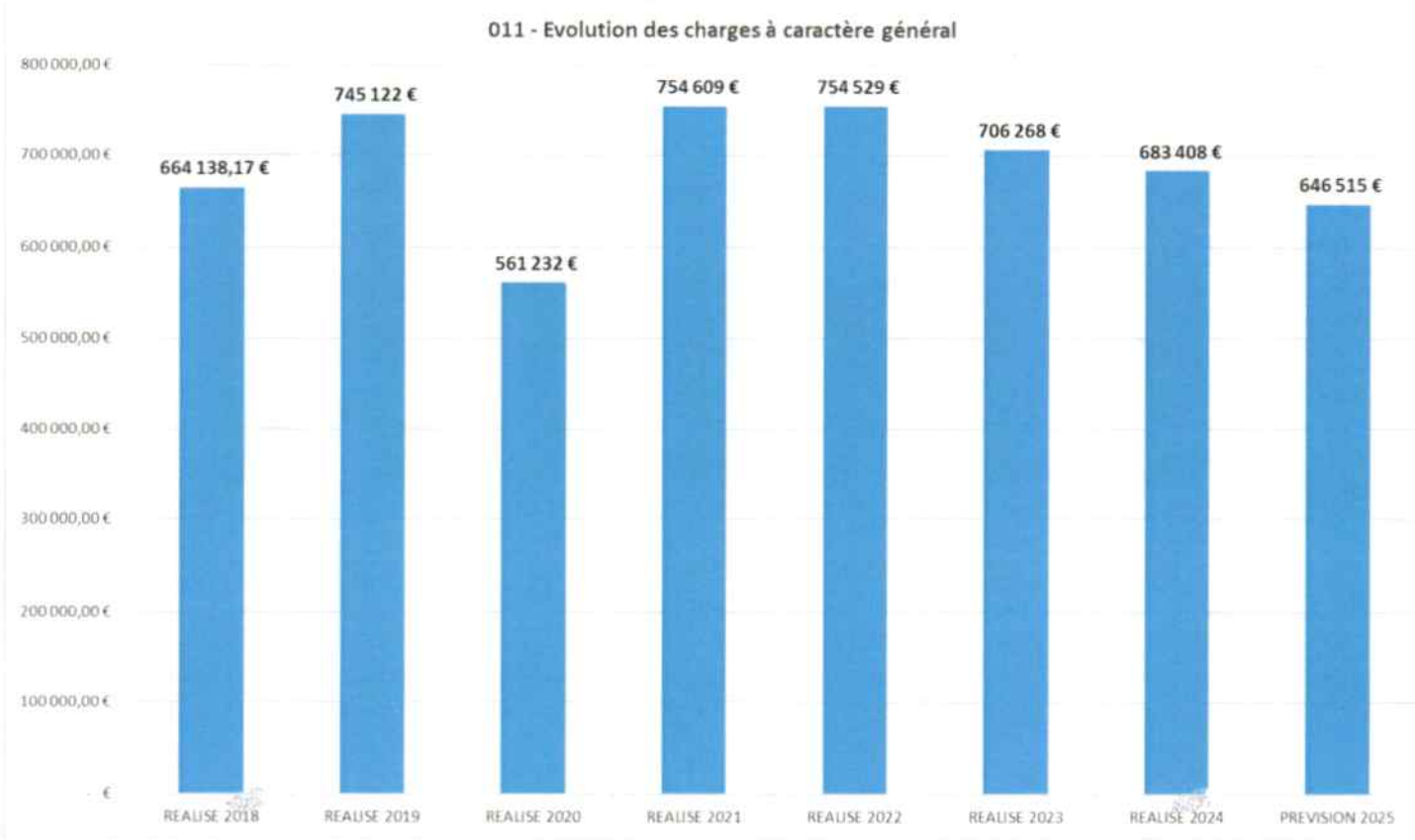
AR Prefecture

086-288600232 20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

ZOOM SUR LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le chapitre 011 : les charges de fonctionnement courant

ENSES	REALISE 2018	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	VOTE 2025	PREVISION DE REALISATION 2025
- Charges à caractère général	664 138,17 €	745 122 €	561 232 €	754 609 €	754 529 €	706 268 €	683 408 €	718 750 €	646 515 €

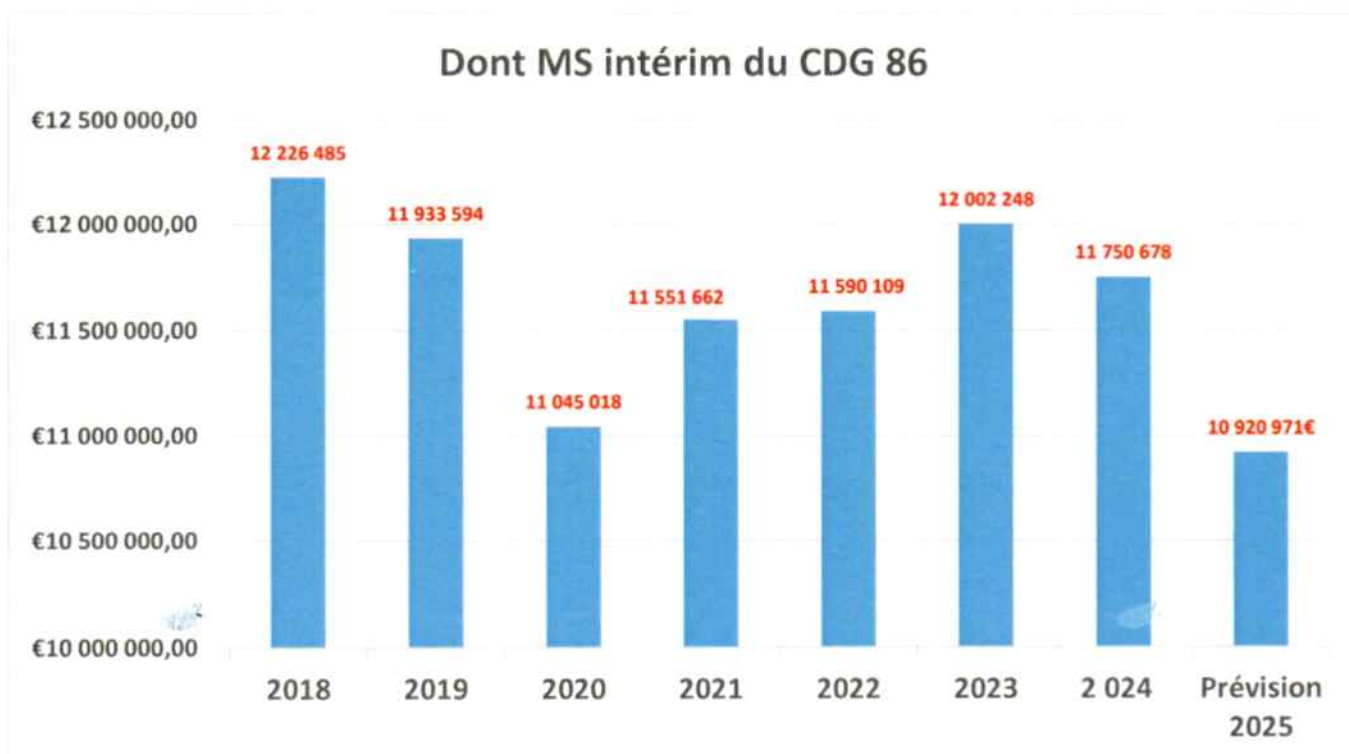


AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

Le chapitre 012 : les dépenses de personnel

ZOOM CHARGE DE PERSONNEL	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2 024	Prévision 2025
012 - Charges de personnel et frais assimilés	13 597 231,69 €	13 420 510,94 €	12 880 327,57 €	13 743 178,48 €	13 770 130,73 €	14 397 683 €	14 072 067 €	13 359 404 €
Dont MS des agents du CDG 86	1 370 746,00 €	1 486 916,00 €	1 835 309,00 €	2 191 516,00 €	2 180 021,00 €	2 395 435,00 €	2 321 389,00 €	2 438 433 €
Dont MS intérim du CDG 86	12 226 485,69 €	11 933 594,94 €	11 045 018,57 €	11 551 662,48 €	11 590 109,73 €	12 002 248,33 €	11 750 678,29 €	10 920 971 €
Poids de la MS des agents CDG 86 dans le 012	10%	11%	14%	16%	16%	17%	16%	18%
Poids de la MS de l'intérim dans le 012	90%	89%	86%	84%	84%	83%	84%	82%
POIDS DU TOTAL DES DEPENSES	92%	91%	92%	91%	91%	89%	91%	90%



→ ANALYSE DE L'EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Des charges de fonctionnement courant en diminution depuis 2023.
- Une masse salariale « directe » des agents du CDG 86 qui augmente régulièrement (nouveaux services, évolution du régime indemnitaire, GVT, augmentations des charges patronales...)
- Une masse salariale des agents du service intérim territorial qui diminue fortement en 2025, ce qui impacte fortement les recettes de fonctionnement.

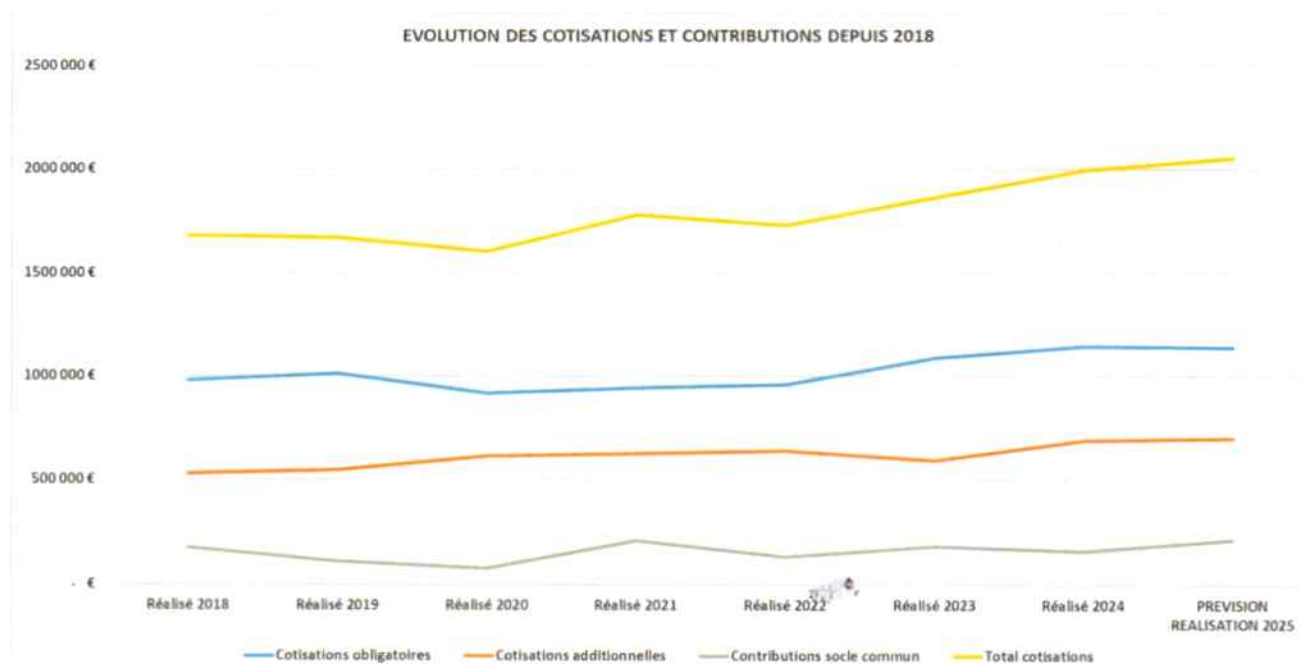
AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

ZOOM SUR LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	PREVISION REALISATION 2025
Cotisations obligatoires	979 317 €	1 013 794 €	917 676 €	943 343 €	960 477 €	1 088 922 €	1 147 066 €	1 138 507 €
Cotisations additionnelles	526 383 €	544 914 €	609 101 €	624 965 €	636 316 €	591 962 €	686 586 €	697 226 €
Cotisations socle commun	176 817 €	111 700 €	76 898 €	212 130 €	133 521 €	185 110 €	161 838 €	215 342 €
Total cotisations	1 682 517 €	1 670 408 €	1 603 674 €	1 780 438 €	1 730 313 €	1 865 994 €	1 995 490 €	2 051 075 €



AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

LES PRESTATIONS FACTUREES

PRESTATIONS FACTUREES	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	PREVISION REALISATION 2025
	441 649 €	473 425 €	440 248 €	477 184 €	894 365 €	1 079 867 €	1 077 760 €
Dont méd du w	282 173,73 €	346 761,98 €	129 141,26 €	222 594,29 €	300 621,48 €	496 000,00 €	503 540,00 €
Dont autres prestations facturées	159 474,98 €	126 662,52 €	311 107,00 €	254 590,00 €	593 743,95 €	583 867,00 €	574 220,00 €
Soit part des autres prestations facturées	36%	27%	71%	53%	66%	54%	53%

L'INTERIM TERRITORIAL

RECETTES (hors excédent)	REALISE 2018	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	VOTE 2025	PREVISION DE REALISATION 2025
0 - Produits des services, domaine et ventes	14 523 191,64 €	14 282 212,02 €	13 520 363,49 €	14 208 992,27 €	14 274 188,89 €	15 251 839,41 €	15 405 222,27 €	15 405 048,00 €	14 382 133,00 €
Dont intérim territorial	12 367 515,00 €	12 031 176,00 €	11 308 689,00 €	11 834 697,00 €	11 920 680,00 €	12 352 166,00 €	12 128 646,00 €		11 313 677,00 €

→ ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Des recettes supplémentaires liées aux prestations facultatives qui représentent une part de plus en plus importante dans les recettes de fonctionnement (à noter que la hausse significative de 2023 est liée à la modification du montant de facturation du service de médecine de prévention).
A noter que les recettes d'intérim territorial ne sont pas comprises dans les recettes de prestations facturées.
- Des recettes d'intérim en nette baisse sur les deux dernières années. On souligne néanmoins un nombre de contrats réalisés quasi identiques mais sur des durées moins longues, ce qui explique le maintien de l'activité de production contrairement aux recettes.

ZOOM SUR LES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

	REALISE 2018	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	PREVISION REALISATION 2025
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	18 874,05 €	3 903,69 €	- 289 636,18 €	- 634 393,33 €	- 876 263,68 €	- 137 898,07 €	294 861,13 €	380 621,16 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	5 000 000,00 €	4 500 000,00 €	4 315 939,68 €	3 985 727,37 €	3 023 710,47 €	2 445 446,79 €	2 307 560,72 €	2 602 421,85 €
RESULTAT CUMULE (RF + RAR)	5 018 874,05 €	4 503 903,69 €	4 026 403,50 €	3 451 334,04 €	2 445 446,79 €	2 307 560,72 €	2 602 421,85 €	2 993 051,01 €

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

→ ANALYSE GLOBALE :

- Un résultat de fonctionnement déficitaire de 2020 à 2023 (jusqu'à atteindre – 578 K€ en 2022).
- Un résultat excédentaire en 2024, qui se poursuivra très vraisemblablement en 2025.
- Des subventions FIPHFH disparates selon les années
- Une baisse significative de l'intérêt territorial
- Des cotisations qui stagnent

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

A – 2 - L'INVESTISSEMENT

DEPENSES	REALISE 2018	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	PROVISION DE REALISATION 2024
16 - Emprunts et dettes assimilés	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00	75 000,00	75 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	23 578,35 €	57 068,64 €	68 412,58 €	139 330,23 €	28 201,74 €	1 528,30	59 411,40	28 776,00 €
21 - Immobilisations corporelles	981 122,15 €	121 321,81 €	448 675,45 €	98 526,90 €	234 751,66 €	98 654,24	59 418,41	41 823,00 €
Total des dépenses réelles	1 079 700,50 €	253 390,45 €	592 088,03 €	312 857,13 €	337 953,40 €	175 182,54 €	193 829,81 €	146 599,00 €
Total des dépenses d'ordre		912 867,96 €				12 250,00	1 750,00	1 750,00 €
Total dépenses d'investissement	1 079 700,50 €	1 166 258,41 €	592 088,03 €	312 857,13 €	337 953,40 €	187 432,54 €	195 579,81 €	148 349,00 €

RECETTES	REALISE 2018	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	REALISE 2022	REALISE 2023	REALISE 2024	PROVISION DE REALISATION
10 - Dotations, fonds divers et réserves	999 744,54 €	522 594,05 €	221 300,91 €	214 830,13 €	511 309,57 €	16 162,37	38 508,61	16 183,00 €
13 - Subventions d'investissement reçues	35 000,00 €					1 345,00 €	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 500,00 €		3 074,90 €				- €	
001 - Excédent d'investissement reporté		- €	294 823,62 €	9 323,87 €	54 225,32 €	417 700,00 €	480 000,00 €	532 077,00 €
Total recettes réelles	1 036 244,54 €	522 594,05 €	224 375,81 €	224 154,00 €	565 534,89 €	435 207,37 €	518 508,61 €	548 260,00 €
Total recettes d'ordre	110 939,13 €	983 107,14 €	82 212,47 €	142 928,45 €	190 118,52 €	232 225,56	209 148,59	206 823,00 €
Total recettes d'investissement	1 147 183,67 €	1 505 701,19 €	306 588,28 €	367 082,45 €	755 653,41 €	667 432,93 €	727 657,20 €	754 083,00 €

Rappel de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement du CDG 86 (votée en mars 2025)

A noter : cette programmation n'est pas exhaustive, elle recense les projets qui pourraient être réalisés selon les besoins recensés.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

AXES DU PROGRAMME	ESTIMATION MONTANT PPI			PLAN PLURIANNUEL							
	TOTAL	DEPENSES	REC.	2024 DEP PREVUES	2024 DEP REALISEES	Ecart prévu / réalisé	2024 REC	2025 DEP	2025 REC	2026 DEP	2026 REC
TRAVAUX - AMENAGEMENTS - AGENCEMENTS	295 000 €	295 000 €	#	25 000 €	20 573 €	- 4 427 €	#	10 000 €	- €	260 000 €	- €
INSONORISATION DES BUREAUX	15 000 €	15 000 €	- €	15 000 €	9 331,66 €	- 5 668,34 €	- €	- €	- €	- €	- €
REFECTION DES SYSTEMES DE CHAUFFAGE + PAC	250 000 €	250 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	250 000 €	- €
DIVERS	30 000 €	30 000 €	- €	10 000 €	11 241,67 €	1 241,67 €	- €	10 000 €	- €	10 000 €	- €
AMELIORATION CONTINUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL	123 000 €	123 000 €	#	41 000 €	38 845,07 €	- 2 154,93 €	#	41 000 €	- €	41 000 €	- €
MATERIEL INFORMATIQUE	30 000 €	30 000 €	- €	10 000 €	14 181,40 €	4 181,40 €	- €	10 000 €	- €	10 000 €	- €
MOBIER	9 000 €	9 000 €	- €	3 000 €	2 805,47 €	- 194,53 €	- €	3 000 €	- €	3 000 €	- €
MATERIEL DIVERS	9 000 €	9 000 €	- €	3 000 €	- €	- 3 000,00 €	- €	3 000 €	- €	3 000 €	- €
VEHICULES	75 000 €	75 000 €	- €	25 000 €	21 858,20 €	- 3 141,80 €	- €	25 000 €	- €	25 000 €	- €
PROJETS DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	190 000 €	190 000 €	#	85 000 €	59 411,40 €	- 25 588,60 €	#	80 000 €	- €	35 000 €	- €
DEMATERIALISATION DU PROCESS DE L'INTERM TERRITORIAL	50 000 €	50 000 €	- €	30 000 €	28 161,00 €	- 1 839,00 €	- €	10 000 €	- €	10 000 €	- €
DEMATERIALISATION DU PROCESS DE GESTION DU CONSEIL MEDICAL	25 000 €	25 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	- €	5 000 €	- €
MISE EN PLACE DU COFFRE FORT DE PAE	15 000 €	15 000 €	- €	10 000 €	- €	- 10 000,00 €	- €	5 000 €	- €	- €	- €
MISE EN PLACE DU COFFRE FORT DE MOTS DE PASSE	15 000 €	15 000 €	- €	10 000 €	- €	- 10 000,00 €	- €	5 000 €	- €	- €	- €
MISE EN PLACE DE LA SIGNATURE ELECTRONIQUE	20 000 €	20 000 €	- €	10 000 €	- €	- 10 000,00 €	- €	10 000 €	- €	- €	- €
LICENCES ET LOGICIELS					25 466,40 €	25 466,40 €	- €	30 000 €	- €		
DEVELOPPEMENT DES FONCTIONNALITES DE MEDTRA	20 000 €	20 000 €	- €	10 000 €	5 784,00 €	- 4 216,00 €	- €	10 000 €	- €	5 000 €	- €
DEVELOPPEMENT NUMERIQUE CIRL	30 000 €	30 000 €	- €	10 000 €	- €	- 10 000,00 €	- €	15 000 €	- €	10 000 €	- €
DEVELOPPEMENT NUMERIQUE DIVERS	15 000 €	15 000 €	- €	5 000 €	- €	- 5 000,00 €	- €	5 000 €	- €	5 000 €	- €
	608 000 €	608 000 €	#	151 000 €	118 829,80 €	- 32 170,20 €	#	131 000 €	- €	336 000 €	- €

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

A la suite des travaux engagés au sein du bâtiment @1, qui ont nécessité des investissements importants de 2018 à 2020 et des travaux de réfection des sanitaires et du hall d'entrée pour les années 2021 et 2022, les dépenses d'investissement connaissent depuis 2023 un trend normal lié notamment à des renouvellements de matériels courants.

A – 3 - LA DETTE

Chaque année, le CDG 86 rembourse en capital d'emprunt 75 000€ (en dépense d'investissement).

En effet, pour permettre l'achat du bâtiment @1, un emprunt a été contracté en 2017 sur une durée de 20 ans à taux fixe (1.04%) pour un montant de 1 500 000€ avec annuité fixe.

A noter que cet emprunt est venu compléter l'apport sur fonds propres fait par le CDG 86.

L'annuité s'élève à 75 000€.

Les intérêts de cet emprunt (dépenses de fonctionnement) diminuent consécutivement au montant du capital restant dû.

Intérêts d'emprunt depuis 2018.

Année	Montant des intérêts
2018	14 722.50€
2019	13 942.50€
2020	13 162.50€
2021	12 382.50€
2022	11 602,50 €
2023	10 822,50 €
2024	10 042,00 €
2025	9 262,50 €

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

B – GRANDES TENDANCES DE REALISATION DU BUDGET 2025

Les données ci-dessous sont celles connues au jour de la présentation.
Cette présentation ne se substitue pas au Compte Financier Unique 2025.

B – 1 - FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

DEPENSES	PREVISION 2025
011 - Charges à caractère général	646 515 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	13 359 404 €
<i>Dont MS des agents du CDG 86</i>	2 438 433 €
<i>Dont MS service intérim du CDG 86</i>	10 920 971 €
65 - Autres charges de gestion courante	547 830 €
66 - Charges financières	9 263 €
67 - Charges exceptionnelles	13 755 €
Total dépenses réelles	14 576 767 €
Total dépenses d'ordre	205 823 €
Total dépenses de fonctionnement	14 782 590 €

Recettes de fonctionnement

RECETTES (hors excédent)	PREVISION DE REALISATION
70 - Produits des services, domaine et ventes	14 624 806,30 €
<i>Dont intérim territorial</i>	11 312 335,65 €
74 - Dotations, subventions et participations	278 006,06 €
75 - Autres produits de gestion courante	78 865,04 €
77 - Produits exceptionnels	1 745,63 €
013 - Atténuations de charges	188 045,63 €
Total recettes réelles	15 171 468,66 €
Recettes d'ordre	1 750,00 €
Total de recettes de fonctionnement	15 173 218,66 €

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

Zoom sur les dépenses de fonctionnement 2025

- En dépenses : une évolution de 5% de la masse salariale des agents du CDG 86 malgré une maîtrise des effectifs.

Cette évolution prévue, s'explique par :

- o Une augmentation des RIFSEEP en novembre 2024 (soit en année pleine pour 2025), soit 65 000€ pour 2025.
- o L'augmentation de la CNRACL au 1^{er} janvier 2025, soit 25 000€ pour 2025.
- o L'augmentation de la participation employeur à la prévoyance au 1^{er} janvier 2025, soit 2 750 € en 2025.
- o Le versement d'un CIA en décembre 2025, soit XXX en 2025 (non prévu dans le budget initial

- En recettes : une baisse significative des recettes de l'intérim territorial

	<i>PREVISION REALISATION 2025</i>
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	390 629,16 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	2 602 421,85 €
RESULTAT CUMULE (RF + RAR)	2 993 051,01 €

B – 2 – INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	75 000,00 €	75 000,00 €	- €
20	Immobilisations incorporelles	75 000,00 €	28 776,00 €	46 224,00 €
21	Immobilisations corporelles	601 035,70 €	41 823,58 €	559 212,12 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	1 750,00 €	1 750,00 €	- €
	Total Général	752 785,70 €	147 349,58 €	605 436,12 €

Recettes d'investissement

<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>
10	Dotations, fonds divers et reserves	16 184,00 €	16 183,25 €	- 0,75 €
001	Excédent d'investissement reporté	532 077,79 €	- €	-532 077,79 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	204 523,91 €	205 823,91 €	1 300,00 €
	Total Général	752 785,70 €	222 007,16 €	-530 778,54 €

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

TROISIEME PARTIE LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

A- Analyse de la situation financière du CDG86

Au regard des évolutions budgétaires constatées depuis 2023 et notamment des données connues à ce jour de l'exercice 2025, on constate une inversion de l'effet ciseau entre les dépenses et les recettes de fonctionnement.

L'équilibre financier semble être retrouvé, mais reste cependant fragile et incertain au regard des contraintes financières qui vont peser sur les collectivités locales et par voie de conséquence sur le CDG 86.

En effet, les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités locales ont un effet direct sur les recettes du CDG 86, notamment à 2 niveaux :

- La nécessaire maîtrise financière de l'évolution de la masse salariale des collectivités locales :
 - o les recettes des cotisations stagnent,
 - o les recettes d'intérim sont en nette diminution
- Les éléments démographiques : la baisse de la natalité et le vieillissement de la population auront des impacts directs sur les collectivités locales (écoles et EHPAD)

Il conviendra donc de maintenir ces équilibres dans le temps en maîtrisant fortement les dépenses de fonctionnement et en maintenant des recettes de fonctionnement, notamment en lien avec les missions facultatives facturées.

Ces missions répondent aujourd'hui aux réels besoins des collectivités du territoire de la Vienne et permettent de créer un équilibre financier au-delà des seules cotisations et contributions. Le rôle central du CDG 86 en matière RH s'est développé et va bien au-delà des compétences obligatoires confiées aux CDG en 1985.

Quant aux investissements, le suivi rigoureux d'une programmation d'investissement sur plusieurs années, sa mise à jour et l'anticipation constituent les trois piliers qui doivent permettre de se projeter à long terme.

B- Les éléments budgétaires à prendre en compte pour le budget 2026 et les grandes orientations budgétaires

Différentes évolutions budgétaires connues à ce jour sont à prendre en compte pour l'élaboration du budget primitif 2026, à savoir :

B – 1 - Evolution des principales dépenses et recettes de fonctionnement

Les diminutions prévisibles de dépenses sont les suivantes :

- ✓ La baisse des dépenses liées aux envois postaux avec la mise en œuvre du process de dématérialisation de l'intérim territorial sur une année complète.

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

- ✓ La baisse des dépenses de fournitures de papier et de copie liée à la mise en place de la dématérialisation des envois via la Poste ;
- ✓ La suppression de deux postes en 2025 (chargée de la communication et le poste de responsable du conseil en organisation) aura un impact en année pleine en 2026 sur la masse salariale du CDG 86.

Les augmentations prévisibles des dépenses sont les suivantes :

✓ **L'évolution de la masse salariale**

- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui s'établit à 1% de la masse salariale.
- La hausse de la cotisation patronale CNRACL de 34.65% à 37.65%, soit une augmentation de 8.65%.

La hausse de ce taux de cotisation pourrait représenter une dépense supplémentaire d'environ 25K€ pour le CDG86 en 2026.

- La participation employeur à la mutuelle au 1^{er} janvier 2025 à hauteur de 15€ par agent et par mois : cela représente une dépense supplémentaire de 7 200€ annuels (base 40 agents).
- L'augmentation du SMIC au 1^{er} janvier 2026 : cela se traduit par le versement d'une indemnité différentielle à certains agents
- La mise en œuvre du Versement Mobilité Régional et Rural (VMRR) par la Région Nouvelle Aquitaine au 1^{er} janvier 2026 : 0.15% de cotisation patronale

✓ **L'organisation et la participation à différents évènements**

- L'année 2026 étant une année d'élection municipales et au regard du travail commun et collaboratif réalisé avec l'AMF 86, le CDG 86 sera présent à différents événements en 2026 (journée d'accueil des Maires, webinaires, formations, universités de rentrée....). Une dépense estimative à 7 000€ en fonctionnement courant.
- Organisation de journée et demi-journées thématiques (environ 3 000€ en fonctionnement courant)

✓ **L'année 2026 est une année d'élections à double titre :**

- Les élections du conseil d'administration du CDG 86. Ces élections induisent des dépenses de fonctionnement courant (enveloppes, papier, envois postaux...) qui sont estimées à 10 000€.
- Les élections professionnelles du 10 décembre 2026 qui induisent des dépenses de fonctionnement courant estimées à 45 000€.

✓ **La participation financière au Diplôme universitaire de Secrétaire Général de Mairie avec l'IPAG (environ 9 000€/an)**

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

Les diminutions prévisibles des recettes :

- Pas d'augmentation des cotisations et contributions en 2026
- Quelques évolutions de tarifs à la marge
- De nouvelles missions facultatives proposées
- Baisse des recettes d'intérim (- 10% sur 2026)
- Des cotisations qui vont stagner (contraintes financières CL)
- Pas de versement FIPHFP en 2026

Ces éléments combinés ont pour effet de diminuer les recettes de fonctionnement pour 2026.

✓ Zoom sur l'évolution des missions et de certains tarifs du CDG 86 pour 2026 :

Le conseil d'administration a décidé que les taux de cotisation et de contribution restent inchangés pour l'année 2026 pour les affiliés et les non affiliés.

Au regard des attentes des structures publiques et des coûts de mise en œuvre des missions, il a été acté les évolutions suivantes au 1^{er} janvier 2026 :

- Une différenciation est opérée entre les missions et tarifications pour les affiliés et les non affiliés ;
- La tarification de la mission archivage passe de 375€ à 400€ par jour d'intervention et par intervenant pour les affiliés ;
- Dans le cadre de la mission paie pour les affiliés, la tarification de la création de la structure est fixée en fonction du nombre d'agents de la structure ;
- La tarification de participation aux ateliers est fixée selon le nombre de participants pour les affiliés ;
- La tarification de mission pour les non affiliés est fixée à 650€ / jour / intervenant ;
- De nouvelles missions sont proposées aux affiliés et non affiliés :
 - o Réalisation de Rapport Social Unique (affiliés uniquement)
 - o Réalisation de synthèse de Rapport Social Unique (non affiliés)
 - o Appui à la gestion administrative du contrat d'assurance statutaire CNP (affiliés uniquement)
 - o Coaching : accompagnement au développement professionnel
 - o Ateliers « clés en main » et « sur mesure » (uniquement « sur mesure » pour les non affiliés)
 - o Evaluation des risques psychosociaux
 - o Analyse des pratiques professionnelles
 - o Cellule d'écoute et de soutien psychologique
 - o Organisation de temps de cohésion

Ces quatre éléments combinés ont pour effet de diminuer les recettes de fonctionnement pour 2026.

Ainsi, en fonctionnement il conviendra de prendre en compte une augmentation des dépenses et une baisse des recettes.

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

B – 2 – Les éléments d'investissement pour 2025

Le CDG 86 poursuivra ses projets de développement en lien avec le développement durable, qu'ils soient liés à l'amélioration du bâtiment, des conditions de travail ou des process de travail (dématérialisation).

Enfin, le CDG 86 évolue dans un cadre réglementaire en constante mutation, et de nombreuses évolutions législatives et réglementaires sont attendues en 2026, et notamment celles liées à la simplification administrative.

En 2026, ces élections municipales constituent à la fois un enjeu majeur pour le CDG 86 mais également un levier formidable pour continuer à se faire connaître et reconnaître à travers les accompagnements proposés.

Ces éléments renforcent le rôle du CDG comme acteur central d'expertise et de sécurisation juridique au service des collectivités locales.

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

C- Les ressources humaines du centre de gestion de la Vienne

✓ Les effectifs du CDG 86

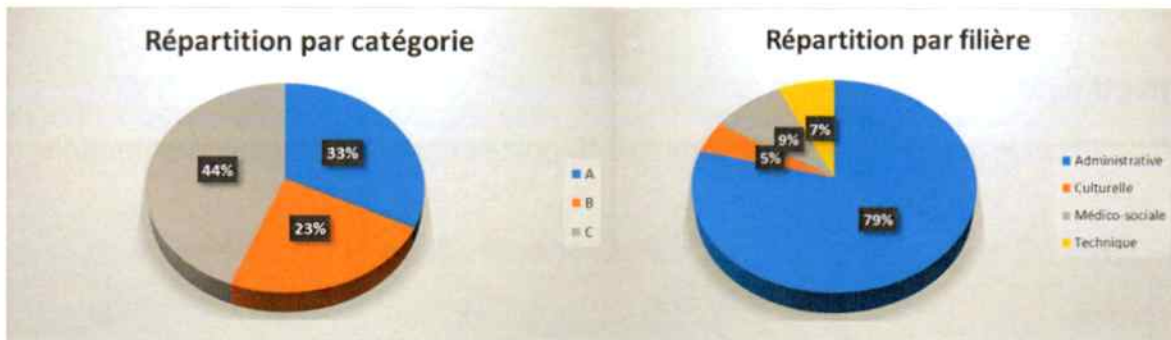
Au 31 décembre 2025, le centre de gestion comptait 45 postes pour des emplois permanents répartis comme suit :

Étiquettes de lignes	NON POURVUS	POURVUS	Total général
A	2	14	16
ADMINISTRATIVE	1	9	10
ATTACHE		7	7
ATTACHE PRINCIPAL	1		1
DGA 40 000 à 150 000 hbts		1	1
DGS 40 000 à 80 000 hbts		1	1
MEDICO-SOCIALE	1	4	5
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX	1	1	2
MEDECIN HORS CLASSE		2	2
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE		1	1
TECHNIQUE		1	1
INGENIEUR		1	1
B		10	10
ADMINISTRATIVE		6	6
REDACTEUR		3	3
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE		2	2
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		1	1
CULTURELLE		2	2
ASSISTANT DE CONSERVATION		1	1
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL 2EME CLASSE		1	1
TECHNIQUE		2	2
TECHNICIEN		1	1
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE		1	1
C		19	19
ADMINISTRATIVE		19	19
ADJOINT ADMINISTRATIF		9	9
ADJOINT ADMINISTRATIF (tous grades)		1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE		5	5
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		3	3
ADJOINT ADMINISTRATIF		1	1
Total général	2	43	45

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

Répartition des agents par catégorie et par filière :



- ✓ **La masse salariale**
La masse salariale des agents du CDG 86 s'élève à 2 438 433 € pour 2025.
- ✓ **Les avantages en nature**
Aucun agent du CDG ne bénéficie pas d'avantage en nature.
- ✓ **La Nouvelle bonification indiciaire**
6 agents ont bénéficié de la NBI au regard de leurs fonctions dont 1 en tant que maître d'apprentissage (fin en juin 2025).
Soit 10 454,54 € euros pour l'année 2025.
- ✓ **Le RIFSEEP**
Tous les agents du CDG 86 bénéficient du RIFSEEP, qui représente 440 143,02 € pour l'année 2025.
Attribution du CIA versé en décembre 2025.
- ✓ **Les heures supplémentaires**
Nombre d'heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2025 : 94h30.
Montant d'heures supplémentaires payées en 2025 : 1 431,58 € brut.
- ✓ **Le temps de travail**
Les agents du CDG 86 sont au 1607h00 annuelles.
- ✓ **Evolution prévisionnelle des effectifs du CDG86**
A la date de réalisation du présent rapport, aucune évolution d'effectifs pour 2026 n'est prévue.

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- Adoptent le rapport d'orientation budgétaire,

Pour	24	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

RESULTAT DU VOTE	Adopté à l'unanimité
------------------	----------------------

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac – CS 80541 86020 POITIERS Cedex - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 9 février 2026

Le Président,

Edouard RENAUD



La Secrétaire,

Annette SAVIN

AR Prefecture

086-288600232-20260206-20260206_002CA-DE
Reçu le 11/02/2026